

MÉTHODOLOGIE SIMPLIFIÉE POUR MESURER L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LE CONTEXTE DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AXÉS SUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION APPLICATION AU PROGRAMME SANOI

Nutrition Research Facility - Septembre 2025

Pourquoi une méthode simplifiée de mesure de l'autonomisation des femmes ?

L'Union européenne (UE) soutient la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à travers ses politiques spécifiques. Parmi celles-ci figurent le Plan d'action pour la nutrition¹ qui cible l'ODD2 et le troisième Plan d'action sur le genre (EU Gender Action Plan III- GAP III² qui cible l'ODD5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »³. Le GAP III vise notamment à donner aux femmes et aux filles, dans toute leur diversité, les moyens de participer et d'exercer des responsabilités équivalentes à celles des hommes et des garçons dans les domaines de la vie sociale, économique et politique, et de pouvoir s'exprimer dans toutes les prises de décision, dans les sphères publiques comme privées. Garantir l'autonomisation des femmes et filles constitue l'un des grands domaines d'engagement thématique du GAP III.

Ce plan d'action guide notamment la déclinaison des questions de genre au sein de l'ensemble des programmes de l'UE, reconnaissant que « les normes de genre socialement construites influencent les dynamiques, les rôles, les contraintes de temps, la mobilité, les ressources et les décisions, ce qui a un impact sur le régime alimentaire et les déterminants immédiats de la nutrition et de la santé au niveau des ménages »⁴. Ainsi, la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes passe également par une amélioration de l'égalité des rôles de genre.

Le programme SANOI (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au sein de l'Océan Indien) de la Commission de l'Océan Indien (COI) et de l'UE⁵ accorde une attention particulière à l'autonomisation des femmes dans ses projets et actions visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

Cependant, mesurer les progrès accomplis en matière d'autonomisation des femmes, notamment dans le cadre de projets à vocation agricole et alimentaire, nécessite des indicateurs adaptés et contextualisés selon les habitudes socio-culturelles locales. Or, les indicateurs existants, tels que le *Women's Empowerment in Agriculture Index* (WEAI)⁶ et ses différentes déclinaisons (A-WEAI, Pro-WEAI), ou encore le *Women's Empowerment in Nutrition Index* (WENI)⁷ et sa version simplifiée (A-WENI), se sont avérés complexes et coûteux à mettre en œuvre dans le cadre du plan de suivi-évaluation du projet SANOI car ils reposent sur une approche totalement indépendante du plan de suivi-évaluation du programme.

La Nutrition Research Facility (NRF), opérant dans le cadre du projet *Knowledge and Research for Nutrition* financé par l'UE, a donc été sollicitée par l'équipe de pilotage du programme SANOI pour mettre au point un indicateur approprié permettant de mesurer l'autonomisation des femmes, facilement intégrable dans le plan de suivi-évaluation du programme, simplement en ajoutant des questions aux enquêtes ménages, aux discussions de groupes et aux entretiens semi-structurés qui faisaient déjà partie du plan.

Ce document présente l'approche développée par la NRF pour concevoir et tester, à l'occasion de l'enquête de collecte des données de base du programme permettant la collecte de tous les indicateurs de suivi, un indicateur simplifié pour mesurer l'autonomisation des femmes dans le contexte du programme SANOI.

Un développement méthodologique en dix étapes

Le développement de la méthodologie proposée par la NRF a suivi 10 étapes.

Étape n°1. Tout d'abord, un cadre conceptuel a été défini à partir de la contextualisation des connaissances existantes sur les questions de genre, aboutissant à la distinction de quatre domaines clés de genre : la prise de décision ; la mobilité ; la participation et le leadership ; l'accès aux ressources et leur contrôle.

Étape n°2. Ensuite, au sein du plan de suivi-évaluation du programme SANOI, il a été préconisé d'ajouter une liste de questions fermées à l'enquête ménage, pour obtenir des données quantitatives relatives à l'autonomisation des femmes ; et d'inclure des questions spécifiques à ce sujet dans les interviews semi-structurées ainsi que dans les discussions de groupe, pour enrichir les données avec des éléments qualitatifs.

Étape n°3. Les questions pour les interviews semi-structurées (tableau 1), les discussions de groupe (tableau 2) et l'enquête ménage (tableau 3) ont alors été élaborées, en tenant compte des quatre domaines de genre identifiés lors de la première étape. Concernant l'enquête ménage, chaque domaine a été décliné en plusieurs sous-domaines, donnant lieu à un total de 42 questions fermées inspirées des indicateurs existants, mais simplifiées pour une application facilitée.

¹ Commission européenne, Direction générale des partenariats internationaux, Action plan on nutrition : eighth progress report : April 2022 - March 2024, Office des publications de l'Union européenne, 2024, <https://data.europa.eu/do/10.2841/5579788>

² https://international-partnerships.ec.europa.eu/system/files/2021-01/join-2020-17-final_en.pdf

³ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

⁴ MQSUN-Gender_Topic 15, nov 2020 https://mqsunplus.path.org/wp-content/uploads/2021/02/FR_MQSUN-Gender-Topic-Guide_15Nov20_final.pdf

⁵ <https://www.commissionoceanindien.org/portfolio-items/securite-alimentaire/>

⁶ <https://ifpri.org/project/weai/>

⁷ <https://gender.cgiar.org/tools-methods-manuals/womens-empowerment-nutrition-index-weni/>

Tableau 1 : Questions pour évaluer l'autonomisation des femmes dans les Interviews Semi-Structurées (ISS)

1	Les femmes ont-elles accès à toutes les ressources productives du ménage dans votre localité ? (Terre, intrants, matériaux, capital financier) Si non, pourquoi ?
2	Qui décide, la plupart du temps, des décisions liées aux investissements agricoles, à l'utilisation des revenus pour l'alimentation, l'éducation et les autres dépenses ?
3	Y a-t-il eu des changements ces dernières années en ce qui concerne les emplois occupés par les femmes et les hommes et dans la prise de décision au sein de leur ménage ?
4	Les femmes assistent-elles aux activités de formation, visitent les démonstrations, assistent aux réunions du groupe d'apprentissage, à d'autres activités (par exemple, voter, servir en tant que déléguée, occuper un poste) ? Si non, pourquoi ?

Tableau 2 : Questions pour évaluer l'autonomisation des femmes dans les discussions de groupe

1	Les femmes ont-elles accès à toutes les ressources productives du ménage ? (Terre, intrants, matériaux, capital financier) Si non, pourquoi ?
2	En général, qui dans le ménage a le plus accès ou connaît les technologies/équipements agricoles et aux services financiers ? Pourquoi ?
3	Qui décide, la plupart du temps, quelle part de revenus générés par l'épouse et l'époux sera dépensée en achats alimentaires pour votre ménage ?
4	Comment le ménage prend généralement les décisions sur les soins médicaux de la famille ? Comment fait une femme si elle veut se rendre au centre de santé de base ? Est-ce qu'elle décide seule ou doit demander la permission ?
5	Comment les femmes de votre communauté décident-elles de leur emploi du temps, doivent-elles se référer à leur mari ? Pourquoi ? Reçoivent-elles de l'aide et dans quelle tâche ?
6	Y a-t-il eu des changements ces dernières années sur le mode de prise de décision au sein des ménages ? Veuillez expliquer votre réponse.
7	Comment les femmes font pour participer à une organisation paysanne ? Y a-t-il des femmes agricultrices leaders ou jouant un rôle de leader dans votre fokontany ou Commune ? Est-ce que ces femmes leaders osent prendre la parole en public et sont écoutées dans la communauté ?
8	Par rapport aux expériences générales, en cas de violence physique au sein du ménage, où est-ce que la victime reçoit de l'aide ?

Tableau 3 : Questions pour évaluer l'autonomisation des femmes dans les enquêtes ménages - seules les femmes sont interrogées (les questions en gras sont celles retenues après simplification de la méthode, voir tableau 4 et annexes)

	Question	Domaine de genre	Réponses	Score
1	Avez-vous un travail avec lequel vous gagnez de l'argent ces douze derniers mois ?	Accès aux ressources	1. Oui 2. Non	1 0
	Si oui, qui décide habituellement comment l'argent que vous gagnez est utilisé ?		1. Vous 2. Ensemble 3. Votre mari 4. Une autre personne décide	1 0,75 0,50 0
2	Votre époux fait-il un travail avec lequel il gagne de l'argent ?	Accès aux ressources	1. Oui 2. Non	1 0
	Si oui, qui décide habituellement comment l'argent que votre mari a gagné est utilisé ?		1. Vous 2. Ensemble 3. Votre mari 4. Autre	1 0,75 0,50 0
3	Êtes-vous libre de décider à initier une activité génératrice de revenu (AGR) propre à vous ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Un peu 3. Pas du tout	1 0,25 0
4	Est-ce que vous décidez pleinement de la gestion (production, vente, revenu) de cette AGR ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Un peu 3. Pas du tout	1 0,25 0
5	Dans quelle mesure contribuez-vous à décider quelles spéculations planter sur le champ familial ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Je décide avec mon mari 3. Un peu 4. Pas du tout	1 0,50 0,25 0
6	Dans quelle mesure contribuez-vous à décider, si on peut adopter de nouvelles pratiques agricoles sur le champ familial ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Je décide avec mon mari 3. Un peu 4. Pas du tout	1 0,75 0,50 0
7	Dans quelle mesure contribuez-vous à la décision, à la gestion de la production, au stockage, à la vente et au prix, et à la consommation ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Je décide avec mon mari 3. Un peu 4. Pas du tout	1 0,75 0,50 0
8	Dans quelle mesure contribuez-vous à décider quels animaux à élever pour le ménage ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Je décide avec mon mari 3. Un peu 4. Pas du tout	1 0,75 0,50 0

9	Dans quelle mesure contribuez-vous à la décision, quelles techniques d'élevage adopter avec vos propres animaux ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Je décide avec mon mari 3. Un peu 4. Pas du tout	1 0,75 0,50 0
10	Dans quelle mesure contribuez-vous à la décision, à la vente et au prix, à la consommation de vos animaux ?	Prise de décision	1. Je décide seule 2. Je décide avec mon mari 3. Un peu 4. Pas du tout	1 0,75 0,50 0
11	Quelle proportion de ce que vous gagnez gardez-vous généralement pour vous-même ?	Accès aux ressources	1. Tout le revenu 2. La plupart 3. Une partie 4. Rien	1 0,75 0,5 0
12	Quel contrôle avez-vous sur les revenus en espèces et en nature obtenus de toutes les sources de revenus du ménage ?	Accès aux ressources	1. Contrôle total 2. Contrôle majeur 3. Quelque contrôle 4. Pas de contrôle	1 0,75 0,5 0
13	Avez-vous déjà fait un prêt auprès d'une institution financière ou groupe d'épargne pour développer votre activité économique ?	Accès aux ressources	1. Oui 2. Oui, avec mon mari 3. Non	1 0,5 0
14	Qui contrôle habituellement les productions, les biens, l'argent de la vente dans votre ménage ?	Accès aux ressources	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
15	Qui contrôle habituellement les achats des intrants agricoles pour vos terrains de cultures ?	Accès aux ressources	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
16	Qui prend généralement les décisions pour de gros achats tels terre, bétail, meuble, réparation de maison... pour le ménage ?	Accès aux ressources	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
17	Qui prend généralement les décisions pour l'achat de nourriture pour la famille selon le revenu gagné par le ménage ?	Accès aux ressources	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
18	Qui prend généralement les décisions pour des achats pour les besoins quotidiens : nourritures, eau... du ménage ?	Accès aux ressources	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
19	Qui prend généralement des décisions sur les soins médicaux pour vous-même ?	Prise de décision	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
20	Qui prend généralement des décisions sur les soins médicaux pour vos enfants ?	Prise de décision	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,5 0,75 0
21	En général, si vous deviez vous rendre au centre de santé, pensez-vous que vous devez obtenir la permission d'un membre de la famille avant d'aller vous faire soigner ?	Mobilité	1. Non 2. Non mais j'informe 3. Oui, mais pas de problème si je ne le fais pas 4. Oui, autrement cela crée des problèmes	1 0,75 0,5 0
22	Qui prend généralement des décisions sur la nutrition de vos enfants ?	Prise de décision	1. Moi 2. Mon mari 3. Ensemble 4. Une autre personne	1 0,50 0,75 0
23	Comment faites-vous pour faire face aux dépenses associées aux services de santé, nutrition ou autres ?	Accès aux ressources	1. Utiliser de l'épargne 2. Faire du prêt 3. Vendre des produits 4. Vendre des biens	1 0,25 0,75 0
24	Je reçois de l'aide de mon époux et les autres membres de ma famille habituellement dans les tâches ménagères	Prise de décision	1. Non 2. Oui 3. Parfois 4. Pas d'idée	0 1 0,5 0,25
25	Mon époux, mes enfants et moi nous partageons les travaux de champs	Prise de décision	1. Non 2. Oui 3. Parfois 4. Pas d'idée	0 1 0,75 0,50

	Sur la mobilité, est-ce que la situation suivante est acceptable pour vous ?	Mobilité		
26	7.3.1 Est-ce que votre mari accepte que vous travailliez ou fassiez votre business dans votre fokontany seule ?		1. Non 2. Oui	0 1
27	7.3.2 Est-ce que votre mari accepte que vous travailliez ou fassiez votre business en dehors de votre fokontany seule ?		1. Non 2. Oui	0 1
28	7.3.3 Est-ce que votre mari accepte que vous travailliez ou fassiez votre business en dehors de votre fokontany avec d'autres femmes ?		1. Non 2. Oui	0 1
29	7.3.4 Est-ce que votre mari accepte que vous participez/assistez à un évènement/formation ou autre toute seule dans votre fokontany ?		1. Non 2. Oui	0 1
30	7.3.5 Est-ce que votre mari accepte que vous participez/assistiez à un évènement/formation ou autre toute seule en dehors de votre fokontany ?		1. Non 2. Oui	0 1
31	7.3.6 Est-ce que votre mari accepte que vous participez/assistiez à un évènement/formation ou autre toute seule en dehors de votre fokontany avec d'autres femmes ?		1. Non 2. Oui	0 1
32	Pouvez-vous rendre visite aux membres de la famille parentale / connaissances / amis seule ?	Mobilité	1. Jamais 2. Oui, avec permission 3. Oui, je les informe seulement 4. Non pertinent	0 0,5 1 0
	Est-ce que vous avez eu déjà l'occasion d'exprimer vos idées et/ ou besoins cette année auprès de :	Participation et leadership		
33	8.1.1 Comités de sécurité du fokontany		1. Non 2. Oui	0 1
34	8.1.2 Réunions de comités / consultations et décision		1. Non 2. Oui	0 1
35	8.1.3 Toute action collective pour demander des services publics		1. Non 2. Oui	0 1
36	8.1.4 Approche tout fonctionnaire collectivement ou individuellement pour demander une intervention		1. Non 2. Oui	0 1
37	8.1.5 S'est présentée / a contesté une élection pour une charge publique		1. Non 2. Oui	0 1
38	8.1.6 A occupé un poste dans l'administration du fokontany ou au-delà		1. Non 2. Oui	0 1
39	Êtes-vous actuellement membre d'un groupe (club de jeunes, organisation d'agriculteurs, association des femmes, groupe d'entraide, parti politique, ONG, coopérative, groupe religieux, caste / groupe de parenté) ?	Participation et leadership	1. Non 2. Oui	0 1
40	En général, laquelle des réponses suivantes décrit le mieux les circonstances dans lesquelles vous avez rejoint le groupe ?	Participation et leadership	1. Votre décision personnelle 2. Conseil de votre mari 3. Conseil d'une tierce personne	1 0,75 0,5
41	Avez-vous besoin de l'autorisation de votre époux/autre personne pour tenir un poste à responsabilité au sein du groupe/association auquel vous êtes membre ?	Participation et leadership	1. Non 2. Oui	0 1
42	A votre avis, les comportements suivants sont acceptables :	Participation et leadership		
	Froideur et indifférence		1. Non 2. Oui	0 1
	Violence verbale		1. Non 2. Oui	0 1
	Restrictions liées à la mobilité et à l'utilisation des ressources		1. Non 2. Oui	0 1
	Violence physique sur les questions suivantes au cours de l'année dernière ?		1. Non 2. Oui	0 1

Étape n°4. L'étape suivante a consisté à adapter le mode d'échantillonnage en prenant en compte la dimension « genre ». Pour l'enquête ménage, les ménages en couple, avec des femmes en âge de procréer (15-49 ans) ont été ciblés, et c'est la femme qui a été interrogée.

Les discussions de groupe s'adressaient aux femmes en âge de procréer, qu'elles soient seules ou en couple, ainsi qu'aux hommes de 15 à 60 ans (groupes d'hommes et de femmes séparés, 8 participants par groupe). Enfin, les interviews semi-structurées visaient des femmes ayant une position de leadership ou engagées au sein de la communauté.

Étape n°5. Il a ensuite été nécessaire de décliner les options de réponses pour les questions fermées de l'enquête ménage et d'attribuer à chacune un score et de déterminer le mode de calcul de l'indicateur d'autonomisation des femmes, ainsi que ses seuils de classification. Les choix suivants ont été effectués :

- ◆ Types de réponses : chaque question proposait deux à quatre modalités de réponse.
- ◆ Attribution des scores : à chaque réponse a été attribué un score compris entre 0 et 1 (0 – 0,25 – 0,5 – 0,75 – 1) reflétant le niveau d'autonomisation (0 représentant une autonomisation faible et 1 une autonomisation forte).
- ◆ Calcul des scores par domaine : pour chacun des quatre domaines, le mode de calcul des scores a été défini par la moyenne des scores obtenus pour les questions relatives à ce domaine.
- ◆ Score global d'autonomisation : le mode de calcul du score global d'autonomisation des femmes a été défini par la moyenne des scores des quatre domaines en faisant l'hypothèse que chaque domaine revêt une importance égale.
- ◆ Seuils de classification : enfin, des seuils de classification pour le score global ont été définis : un score supérieur à 0,8 pour un niveau d'autonomisation « souhaitable » ; un score compris entre 0,6 et 0,8 pour un niveau d'autonomisation « acceptable », un score inférieur à 0,6 pour un niveau d'autonomisation « non soutenable ». Ces seuils sont inspirés des classifications utilisées par les indicateurs A-WENI et A-WEAI. Ils ont été validés en corroborant les résultats obtenus avec les données qualitatives afin de s'assurer de la pertinence de la classification.

Étape n°6. Subséquemment, les questions et choix de réponses ont été traduits en langue locale, et une première version du manuel servant de guide aux enquêteurs a été préparée. Celle-ci a été utilisée pour former – de manière interactive – les enquêteurs à la collecte des données, en insistant notamment sur la compréhension des problématiques de genre et sur la posture des enquêteurs vis-à-vis de ces problématiques. La formation a permis d'identifier de potentiels défis et sensibilités culturelles, qui ont pu être pris en compte pour adapter les questions et le guide. Les aspects éthiques, tels que le consentement éclairé à répondre au questionnaire, la confidentialité, l'anonymisation des réponses, le respect des droits et le principe de « non nuisance » ont été abordés durant la formation.

Étape n°7. Les questionnaires ont par la suite été testés en conditions réelles, à petite échelle. Ces tests ont permis d'évaluer la durée des enquêtes, la fluidité des questions, ainsi que l'articulation entre les questions se rapportant au genre et celles relatives aux autres domaines thématiques du programme. Ils ont également permis d'observer les enquêteurs sur le terrain et d'évaluer les risques d'erreurs de compréhension ou d'interprétation. A l'issue de ces tests, l'ensemble du processus de collecte de données et la formulation des questions ont pu être ajustés. La durée du questionnaire genre dans l'enquête ménage a été estimée à 30 minutes.

Étape n°8. Un masque de saisie des données, simple, clair et facile d'utilisation, a alors été créé sur tablette à l'aide du logiciel Kobo. Les questionnaires ont été paramétrés avec des formats prédéfinis de validation des données et un affichage conditionnel des questions dépendantes, pour minimiser les erreurs de saisie.

Étape n°9. La phase d'enquête sur le terrain pour recueillir les données de base a été ensuite réalisée. Des équipes d'enquêteurs mixtes (un homme et une femme), encadrées par des superviseurs, ont été mobilisées pour collecter les données. Les données de l'enquête ménage ont été collectées et codées directement sur tablettes. Les questionnaires sur l'autonomisation des femmes n'ont été administrés qu'aux femmes, et seulement par l'enquêtrice femme. Les données des interviews semi-structurées et des discussions de groupe ont été enregistrées, transcrrites en langue locale puis traduites en français. Toutes les données ont été vérifiées et validées par les superviseurs. Au total, lors de la collecte des données de base, les femmes de 1280 ménages ont été interrogées (dont 644 en zone d'intervention et 636 en zone témoin) ; 42 femmes ont été sollicitées sur les questions de genre lors des interviews semi-structurées ; et les discussions de groupe ont réuni 184 personnes, dont 88 femmes (Plan d'échantillonnage : fokontany du groupe d'intervention sélectionnés aléatoirement parmi ceux bénéficiant du programme SANOI – fokontany du groupe témoin sélectionnés à proximité de ceux bénéficiant de l'intervention – ménages au sein de chaque groupe sélectionnés selon un plan aléatoire systématique).

Étape n°10. A partir des données collectées lors de l'enquête, des analyses statistiques ont été menées pour simplifier la méthode de mesure de l'autonomisation des femmes. L'approche adoptée visait à réduire le nombre de questions, tout en conservant un niveau de fiabilité équivalent à celui obtenu avec les 42 questions de la méthode initiale. Un premier test statistique a permis d'évaluer la contribution de chaque question au score global. Les questions les moins déterminantes ont été supprimées, tandis que certaines ont été regroupées ou reformulées, conduisant à une sélection finale de 25 questions (tableau 4). Les 25 questions retenues sont indiquées en gras dans le tableau 3.

Tableau 4 : Simplification de la mesure du score d'autonomisation des femmes par la réduction du nombre de questions par domaine

Domaines	Méthode initiale de la mesure de l'autonomisation des femmes avec 42 questions	Méthode simplifiée de la mesure de l'autonomisation des femmes avec 25 questions (voir tableau 3)
L'accès aux ressources et leur contrôle	11	8
La prise de décision	14	7
La mobilité	8	4
La participation et le leadership	9	6
Total	42	25

Simplification de la méthode pour réduire le nombre de questions et le temps d'enquête

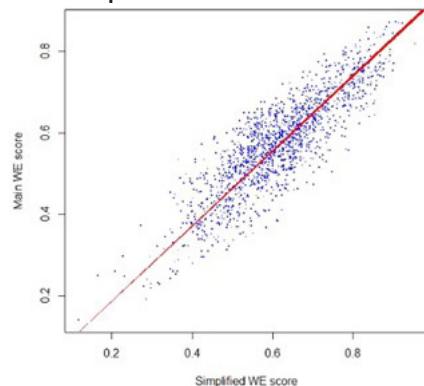
Des tests statistiques comparatifs, notamment le test alpha de Cronbach*, ont été réalisés pour comparer la fiabilité des résultats obtenus avec les deux versions de la méthode (initiale avec 42 questions versus simplifiée avec 25 questions). La réduction de 42 à 25 questions s'est révélée statistiquement valide. Les tests effectués sur le score global ainsi que sur le score de chacun des quatre domaines de l'autonomisation des femmes ont donné des valeurs alpha comprises entre 0,76 et 0,97, indiquant un bon niveau de fiabilité et de cohérence entre les deux méthodes (tableau 5).

Tableau 5 : Mesure des corrélations entre les résultats obtenus à l'aide de l'approche principale de mesure de l'autonomisation des femmes et ceux obtenus à l'aide de l'approche simplifiée réduite à 25 questions

Mesure de corrélation/association	Coefficient de corrélation	p-value*
Autonomisation des femmes : score global initial vs. score global simplifié	0.86	***
Accès aux ressources : score initial vs. score simplifié	0.85	***
Prise de décision : score initial vs. score simplifié	0.76	***
Mobilité : score initial vs. score simplifié	0.84	***
Participation et leadership : score initial vs. score simplifié	0.97	***

Un diagramme de dispersion des scores d'autonomisation globale obtenus avec la méthode simplifiée par rapport à la méthode initiale a également été réalisé (figure 1). La pente de la droite de régression obtenue est de 0,924, ce qui représente un excellent taux de correspondance des scores entre les deux méthodes. Le seuil d'autonomisation « acceptable » initialement défini à 0,6 pour la méthode initiale, correspond à 0,649 avec la méthode simplifiée.

Figure 1 : Diagramme de dispersion entre les scores d'autonomisation globale obtenus par la méthode initiale vs. la méthode simplifiée



Concernant les liens entre les domaines d'autonomisation des femmes et d'autres facteurs relatifs à la situation nutritionnelle, les associations suivantes se révèlent statistiquement significatives :

- ◆ Les femmes ayant un score d'autonomisation supérieur au seuil d'acceptabilité sont **moins susceptibles de se trouver dans une situation de pauvreté**, qu'elle soit mesurée par l'indice de probabilité de pauvreté ou par l'indice multidimensionnel de pauvreté.
- ◆ Les femmes ayant un score d'autonomisation supérieur au seuil d'acceptabilité sont **plus susceptibles d'avoir accès à une diversité alimentaire pour elles-mêmes et leur foyer**, mesurée soit par l'indice de diversité alimentaire minimum des femmes, soit par l'indice du régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants de moins de deux ans. Ainsi, l'autonomisation des femmes contribue à réduire toutes les formes de malnutrition au sein des ménages, y compris l'anémie chez les femmes en âge de procréer et le retard de croissance chez les enfants.
- ◆ Enfin, les femmes ayant un score d'autonomisation supérieur au seuil d'acceptabilité ont **des scores en moyenne plus élevés en matière de performance agroécologique** que celles dont le score d'autonomisation se situe en-dessous du seuil.

Tableau 6 : Comparatif des moyennes des indicateurs entre femmes autonomes et non-autonomes selon les méthodes initiale et simplifiée

	Moyennes ± erreurs standard : Non-autonomisée		Moyennes ± erreurs standard : Autonomisée		t-tests †	
	Méthode initiale	Méthode simplifiée	Méthode initiale	Méthode simplifiée	Méthode initiale	Méthode simplifiée
Indicateurs / échelle d'autonomisation des femmes						
Scores agro-écologiques	32.33 ± 0.35	32.97 ± 0.34	35.83 ± 0.39	35.17 ± 0.41	t=6.7, df=1403, p<0.0001 (***)	t=4.1, df=1249, p<0.0001 (**)
Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)	0.62 ± 0.0039	0.62 ± 0.0039	0.60 ± 0.0044	0.60 ± 0.0043	t=3.1, df=1493, p=0.0081 (**)	t=3.1, df=1493, p=0.0018 (**)
Indice de probabilité de pauvreté	67.39 ± 0.8961	66.45 ± 0.8986	57.37 ± 1.1130	58.10 ± 1.129	t=7.0, df=1435, p<0.0001 (**)	t=5.8, df=1375, p<0.0001 (**)
Score de diversité alimentaire	3.23 ± 0.443	3.24 ± 0.431	3.68 ± 0.0545	3.68 ± 0.0568	t=-6.4, df=1443, p<0.0001 (**)	t=-6.2, df=1331, p<0.0001 (**)
Régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants de moins de 2 ans	0.24 ± 0.0167	0.28 ± 0.0176	0.44 ± 0.0249	0.38 ± 0.0245	t=-4.7, df=567, p<0.0001 (**)	t=6.2, df=568, p=0.0157 (**)

† Niveaux significatifs : NS non significatif, valeurs p inférieures à 0,1 (*), inférieures à 0,05 (**), inférieures à 0,01 (***)

* Le coefficient alpha de Cronbach est une statistique utilisée notamment en psychométrie pour mesurer la cohérence interne ou la fiabilité des réponses aux questions posées lors d'un test (les réponses aux questions portant sur le même sujet devant être corrélées).

En appliquant la valeur seuil d'autonomisation des femmes de 0,649 avec la méthode simplifiée, les résultats obtenus en termes d'association avec les autres facteurs relatifs à la situation nutritionnelle sont comparables à ceux obtenus avec la méthode initiale (tableau 6).

Une enquête de 25 questions est suffisante pour mesurer l'autonomisation des femmes de manière satisfaisante

Ces analyses indiquent que la méthode développée pourrait être réutilisée dans le cadre de futures enquêtes, en s'appuyant uniquement sur les 25 questions, sans perte significative de fiabilité. Cette simplification permettrait notamment de réduire le temps requis pour l'administration des questionnaires, si nécessaire (le temps requis pour l'administration des 25 questions étant d'une trentaine de minutes).

Le questionnaire initial de l'enquête SANOI a été révisé à la lumière de cette expérience et de ces analyses, avec une reformulation des questions, des modalités de réponses, des scores et de la répartition des questions par domaine de genre. Le nouveau questionnaire proposé comprend 25 questions réparties en quatre domaines de genre : la prise de décision ; la mobilité et le partage des tâches ; la participation et le leadership ; l'accès aux ressources et leur contrôle (annexe). Néanmoins, ce questionnaire révisé n'a pas été mis en œuvre dans le cadre de cette étude.

En conclusion, cette étude de cas démontre qu'il est possible d'intégrer de manière simple des questions relatives à l'autonomisation des femmes dans un plan de suivi-évaluation déjà en place, afin de prendre en compte cette dimension dans l'évaluation des impacts du programme. Cette intégration a été réalisée sans augmenter significativement la complexité, le temps et le budget alloués au suivi-évaluation du programme. Une telle approche peut être facilement répliquée, après adaptation, à d'autres programmes.

Pour citer cette note :

Nutrition Research Facility (Septembre 2025). Méthodologie simplifiée pour mesurer l'autonomisation des femmes dans le contexte de projets de développement axés sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. Application au programme SANOI (Note technique).

Avertissement :

Cette publication (et l'étude dont elle est issue) a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la Nutrition Research Facility/Agrinatura et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.

Pour plus d'informations :

<https://www.nutrition-research-facility-studies.eu/autonomisation-des-femmes>



<https://www.nutrition-research-facility.eu/>

Contact: nrf@agrinatura-eu.eu



Funded by
the European Union



Annexe

Sélection, reformulation et réorganisation des 25 questions de la méthode simplifiée pour évaluer l'autonomisation des femmes dans les enquêtes ménages

La prise de décision			Score
1	Êtes-vous libre de décider à initier une activité génératrice de revenus (AGR) propre à vous ?	1. Oui, je décide toute seule 2. Je décide avec mon mari de manière égalitaire 3. Je décide, mais je dois respecter les conditions de mon mari 4. Je décide avec l'aide d'une tierce personne 5. Pas du tout (je n'ai aucun droit)	1 0,75 0,5 0,25 0
2	Qui prend les décisions sur la gestion de votre AGR (production, vente, revenu) ?	1. Moi-même 2. Moi, mais je consulte mon mari (ou une tierce personne) pour avoir son avis 3. Mon mari (ou une tierce personne) mais il me consulte pour avoir mon avis 4. Nous deux, avec l'aide d'une tierce personne 5. Mon mari	1 0,75 0,5 0,25 0
3	Dans quelle mesure contribuez-vous à décider quelles spéculations planter sur la parcelle familiale du ménage ou sur la parcelle contrôlée par votre conjoint ?	1. Je contribue pleinement à notre décision 2. Je décide avec mon mari 3. Mon mari me consulte pour toutes décisions 4. Je participe partiellement pour certaines décisions 5. C'est mon mari qui décide de tout	1 0,75 0,5 0,25 0
4	Au cours des 12 derniers mois, dans quelle mesure contribuez-vous à la décision, à la gestion de la production, au stockage, à la vente et au prix, et à la consommation ?	1. Je contribue pleinement à notre décision 2. Je décide avec mon mari 3. Mon mari me consulte pour toutes décisions 4. Je participe partiellement pour certaines décisions 5. C'est mon mari qui décide de tout	1 0,75 0,5 0,25 0
5	Dans quelle mesure contribuez-vous à décider quels types d'animaux à élever pour votre ménage ?	1. Je contribue pleinement à notre décision 2. Je décide avec mon mari 3. Mon mari me consulte pour toutes décisions 4. Je participe partiellement pour certaines décisions 5. C'est mon mari qui décide de tout	1 0,75 0,5 0,25 0
6	Au cours des 12 derniers mois, dans quelle mesure contribuez-vous à la décision, à la vente et au prix, à la consommation de vos animaux ?	1. Je contribue pleinement à notre décision 2. Je décide avec mon mari 3. Mon mari me consulte pour toutes décisions 4. Je participe partiellement pour certaines décisions 5. C'est mon mari qui décide de tout	1 0,75 0,5 0,25 0
7	Au cours des 12 derniers mois, dans quelle mesure contribuez-vous à décider, si on peut adopter de nouvelles pratiques et/ou techniques pour vos activités agricoles et d'élevage ?	1. Je contribue pleinement à notre décision 2. Je décide avec mon mari 3. Mon mari me consulte pour toutes décisions 4. Je participe partiellement pour certaines décisions 5. C'est mon mari qui décide de tout	1 0,75 0,5 0,25 0
8	Qui prend généralement des décisions sur les soins médicaux pour vous-même et pour vos enfants ?	1. Moi-même 2. Moi, mais je consulte mon mari (ou une tierce personne) pour avoir son avis 3. Mon mari (ou une tierce personne) mais il me consulte pour avoir mon avis 4. Nous deux, avec l'aide d'une tierce personne 5. Mon Mari	1 0,75 0,5 0,25 0
9	Au cours des 12 derniers mois, quelle a été votre contribution aux décisions concernant la quantité de production des cultures et élevage (céréales, racines, tubercules, poulet, ...) à conserver pour la consommation à domicile ?	1. Je contribue pleinement à notre décision 2. Je décide avec mon mari 3. Mon mari me consulte pour toutes décisions 4. Je participe partiellement pour certaines décisions 5. C'est mon mari qui décide de tout	1 0,75 0,5 0,25 0
La mobilité et le partage des tâches			
10	Recevez-vous de l'aide habituellement dans vos tâches ménagères de votre époux, enfants et les autres membres de la famille ?	1. Oui, il y a un partage équitable des tâches dans mon ménage 2. Oui, mais seulement si je le demande 3. Les tâches sont parfois partagées équitablement 4. Les tâches sont rarement partagées équitablement 5. Non, les tâches ne sont pas partagées équitablement et je dois tout faire toute seule	1 0,75 0,5 0,25 0
11	Recevez-vous de l'aide habituellement dans vos rôles et attributions sur vos tâches productives : travaux des champs et vos AGFs ?	1. Oui, il y a un partage équitable des tâches dans mon ménage 2. Oui, mais seulement si je le demande 3. Les tâches sont parfois partagées équitablement 4. Les tâches sont rarement partagées équitablement 5. Non, les tâches ne sont pas partagées équitablement et je dois tout faire toute seule	1 0,75 0,5 0,25 0
12	Est-ce que votre mari accepte que vous circuliez librement dans et/ou en dehors de votre fokontany quels que soient les motifs (travail, assister à un évènement, formation ou autres) ?	1. Oui 2. Oui, mais avec permission 3. Oui, mais avec condition et permission 4. Parfois 5. Non	1 0,75 0,5 0,25 0
13	En général, si vous deviez vous rendre au centre de santé, pensez-vous que vous devez obtenir la permission d'un membre de la famille avant d'aller vous faire soigner ?	1. Je peux y aller sans permission 2. Je peux y aller mais je dois informer 3. Je peux y aller avec l'accord de mon mari 4. Je peux y aller avec l'aide d'une tierce personne 5. Je ne peux pas y aller	1 0,75 0,5 0,25 0

La participation et le leadership			
14	Êtes-vous actuellement membre d'un groupe (club de jeunes, organisation d'agriculteurs, association des femmes, groupe d'entraide, parti politique, ONG, coopérative, groupe religieux, caste / groupe de parenté) ?	1. Oui 2. Non	1 0
15	Avez-vous déjà tenu un poste à responsabilité au sein du groupe/association auquel vous êtes membre ?	1. Oui 2. Non	1 0
16	Selon votre connaissance, lesquels des comportements que je vais citer penseriez-vous être des violences basées sur le genre ?		
	a. Froideur ou être ignorée	1. Oui 2. Non	1 0
	b. Violence verbale	1. Oui 2. Non	1 0
	c. Restrictions liées à la mobilité	1. Oui 2. Non	1 0
	d. Violence physique	1. Oui 2. Non	1 0
	e. Violence économique	1. Oui 2. Non	1 0
L'accès aux ressources et leur contrôle			
17	Avez-vous un travail avec lequel vous gagnez de l'argent ces douze derniers mois ?	1. Oui 2. Non	1 0
18	Qui contrôle habituellement l'argent que vous gagnez ?	1. Moi-même 2. Moi, mais je consulte mon mari (ou une tierce personne) pour avoir son avis 3. Mon mari (ou une tierce personne) mais il me consulte pour avoir mon avis 4. Nous deux, avec l'aide d'une tierce personne 5. Mon Mari	1 0,75 0,5 0,25 0
19	Votre époux fait-il un travail avec lequel il gagne de l'argent ces douze derniers mois ?	1. Oui 2. Non	1 0
20	Qui décide habituellement comment l'argent que votre époux/épouse gagne sera utilisé ?	1. Moi-même 2. Moi, mais je consulte mon mari (ou une tierce personne) pour avoir son avis 3. Mon mari (ou une tierce personne) mais il me consulte pour avoir mon avis 4. Nous deux, avec l'aide d'une tierce personne 5. Mon Mari	1 0,75 0,5 0,25 0
21	Est-ce que vous possédez votre propre terrain de culture ?	1. Oui 2. Non	1 0
22	Est-ce que vous pouvez/accédez librement aux matériels/équipements agricoles de votre ménage ?	1. Oui 2. Non	1 0
23	Qui contrôle les décisions pour la gestion et l'achat de nourriture à haute valeur nutritive et les besoins en eau pour votre ménage ?	1. Moi-même 2. Moi, mais je consulte mon mari (ou une tierce personne) pour avoir son avis 3. Mon mari (ou une tierce personne) mais il me consulte pour avoir mon avis 4. Nous deux, avec l'aide d'une tierce personne 5. Mon Mari	1 0,75 0,5 0,25 0
24	Qui contrôle les décisions de production des aliments nutritifs (produits agricoles et produits animaux) pour la consommation de votre ménage ?	1. Moi-même 2. Moi, mais je consulte mon mari (ou une tierce personne) pour avoir son avis 3. Mon mari (ou une tierce personne) mais il me consulte pour avoir mon avis 4. Nous deux, avec l'aide d'une tierce personne 5. Mon Mari	1 0,75 0,5 0,25 0
25	Comment gérez-vous les dépenses associées aux services de santé de votre famille ?	1. Utiliser de l'épargne 2. Vendre des produits 3. Vendre des biens 4. Faire un prêt 5. Ne rien faire	1 0,75 0,5 0,25 0